



Nations Unies

# Assemblée générale

## AG/PAL/1232

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

### **LE RÔLE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LE RÈGLEMENT PACIFIQUE DE LA QUESTION DE PALESTINE AU CŒUR D'UNE RÉUNION DE L'ONU À PARIS**

**« Les femmes et les jeunes ont beaucoup à apporter à la réalisation d'une paix durable entre Israël et la Palestine », déclare Ban Ki-moon**

(Reçu d'un fonctionnaire de l'information)

PARIS, le 30 mai -- Le rôle des femmes, des jeunes et des réseaux sociaux dans le règlement pacifique de la question de Palestine, tel est le thème central d'une réunion qui s'est ouverte ce matin à Paris sous les auspices du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Cet événement de deux jours, qui se tient au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), sera suivi d'une troisième journée dans le cadre d'une réunion des Nations Unies pour l'appui de la société civile à la paix israélo-palestinienne, vendredi 1<sup>er</sup> juin, également à l'UNESCO.

Dans un message vidéo enregistré, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a rappelé le rôle majeur joué par les femmes et les jeunes lors du printemps arabe: « Ils se sont soulevés contre les atteintes aux droits de l'homme et contre l'oppression. Ils ont levé l'étendard de l'égalité et de la justice, de la dignité et du droit à un travail décent ». Il a rappelé qu'ils avaient utilisé la puissance des réseaux sociaux pour le bien de la société. Le Secrétaire général a souligné que les acteurs du printemps arabe avaient illustré le potentiel de la jeunesse à faire l'histoire et à transformer leurs sociétés dans le bon sens.

Pourtant, a-t-il fait remarquer, les jeunes et les femmes de Palestine sont toujours confrontés à l'exclusion, au chômage et à la pauvreté. « L'accès à l'éducation, à un emploi et à des services de santé est rendu plus difficile par l'occupation. Les divisions internes ne font qu'aggraver les choses. » Le Secrétaire général de l'ONU estime que « les Palestiniennes et les jeunes palestiniens ont le droit de réaliser leurs aspirations sans se heurter à des murs et sans subir la discrimination. Ils ont le droit de faire entendre leur voix dans la prise de décisions ».

M. Ban a rappelé que l'ONU œuvrait sans relâche à « promouvoir l'autonomisation économique et politique dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé ». Il a estimé que « les femmes et les jeunes avaient beaucoup à apporter à la réalisation d'une paix durable entre Israël et la Palestine. Il y a longtemps que le principe de l'existence de deux États aurait dû devenir réalité. Le statu quo est inacceptable et ne peut plus durer ». Il a appelé la jeunesse palestinienne et la jeunesse israélienne à bâtir un avenir pacifique et a demandé à ce que les femmes participent davantage au processus de paix.

Pour sa part, M. Abdou Salam Diallo, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a rappelé que celui-ci comptait 49 membres et observateurs, tous « mus par la volonté de mettre fin à l'occupation ». Ils entendent donner aux Palestiniens la possibilité d'exercer leur droit légitime à l'autodétermination, à

l'indépendance et au retour des réfugiés dans leur foyer. Il a souligné que cette réunion survenait après celle tenue à Genève, le mois dernier, afin d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la détérioration de la situation des prisonniers palestiniens. Évoquant le thème de la réunion de Paris, il a déploré que l'on n'utilise pas plus la capacité des femmes et jeunes à œuvrer en faveur de la paix et de l'établissement d'un État palestinien, alors que les moins de 25 ans représentent 64% de la population, et les femmes une personne sur deux. Ce sont pourtant ces deux catégories qui souffrent le plus de l'occupation, de la violence, du chômage, du manque de débouchés, des pressions sociales et de l'exclusion.

La réunion de Paris vise à réfléchir aux meilleurs moyens de ne pas laisser en jachère les extraordinaires potentialités des femmes et de la jeunesse, a expliqué M. Diallo. Il a rappelé que les jeunes s'étaient appropriés les médias sociaux, démontrant ainsi leur propension à devenir des acteurs et des agents du changement. Il a toutefois noté que ces réseaux de jeunes s'étaient montrés plus aptes à la protestation qu'à une action politique dans la durée. Il a appelé les femmes et les jeunes de la région à s'impliquer davantage et de manière plus visible s'ils ne voulaient pas regarder l'histoire se faire en tant que simples spectateurs: « N'attendez pas de la communauté internationale, qui peine à relancer le processus de paix, qu'elle souhaite la paix plus ardemment que vous ne la voulez vous-mêmes », a-t-il lancé.

M. Getachew Engida, Directeur général adjoint de l'UNESCO, a rappelé que la Palestine était devenue il y a quelques mois le 195<sup>e</sup> État membre de son organisation, démontrant ainsi la volonté de ses membres d'œuvrer en faveur de la paix. « Défendre la paix, cela doit commencer par les femmes », a-t-il ajouté, en soulignant la pertinence particulière du thème de la réunion. L'autonomisation des femmes est une stratégie gagnante en matière de développement, a-t-il rappelé. L'action de l'UNESCO par son bureau de Ramallah est allée dans le sens de la prise de mesures de renforcement des capacités de plusieurs ministères, l'accent étant particulièrement mis sur l'implication des femmes. Une chaire consacrée aux droits de l'homme, à la démocratie et à la paix a aussi été créée en 1997 à l'université de Naplouse avec le concours de l'organisation. L'UNESCO agit par ailleurs en faveur du renforcement du dialogue entre générations. Un soutien psychosocial est aussi fourni aux enseignants et aux étudiants, l'éducation devant être au centre de tous les programmes de développement en Palestine, a-t-il souhaité. M. Engida a en effet souligné la nécessité de respecter le droit à l'éducation, clef de voûte du développement et de la paix. Il a déclaré que le « printemps arabe » avait démontré qu'il ne fallait pas sous-estimer le rôle, les besoins et les aspirations des jeunes. Le peuple palestinien doit pouvoir, à l'instar de tous les peuples, promouvoir sa culture et son patrimoine. Il doit bénéficier d'une éducation de qualité et d'une éducation à la paix. Un système éducatif fort enseigne le respect des droits de l'homme, une culture vivante respecte la culture des autres, a-t-il assuré.

Mme Rabiha Diab, Ministre des affaires de la femme de l'Autorité palestinienne, a d'abord assuré dans une brève déclaration liminaire que son gouvernement restait engagé en faveur de la paix malgré tous les obstacles mis en travers de sa route. Elle est convaincue que la paix sera bénéfique pour tous, a-t-elle affirmé. S'agissant spécifiquement du thème de la réunion, elle a consacré son exposé de fond au rôle que peuvent jouer les femmes et aux moyens dont elles disposent pour ce faire dans la réalité. Elle a rappelé que du fait de l'occupation, la société palestinienne subissait un gaspillage de son potentiel humain, du fait d'une action visant à détruire sa résistance et ses ressources. Dès la partition de la Palestine en 1948, les femmes ont toutefois été à l'origine de nombreuses initiatives, créant des organisations féminines pour venir en aide aux orphelins et aux familles sinistrées par exemple.

Malgré les épreuves subies, les indicateurs montrent un niveau d'enseignement élevé pour la femme palestinienne et une participation relativement forte à la vie politique, a-t-elle estimé, en précisant que le tiers du Gouvernement est composé de femmes, soit six femmes. On trouve désormais des femmes magistrates et avocates, ce qui souligne que les mentalités évoluent, selon Mme Diab. Le nombre de fonctionnaires femmes approche les

30% désormais. Toutefois, d'une manière générale, les femmes continuent de rencontrer des obstacles pour accéder au marché du travail, le pourcentage de femmes atteignant à peine 15%, ce qui est problématique pour les jeunes diplômées, les étudiantes étant aujourd'hui majoritaires dans les universités. En outre, 27% des travailleuses sont au chômage, tandis qu'une sur cinq n'a pas de salaire fixe en tant qu'ouvrière agricole. Elle a aussi évoqué le problème de la violence sexiste de la part du conjoint, fléau qui semble plus courant dans la bande de Gaza qu'en Cisjordanie.

Pour Mme Diab, cela s'explique par le bouclage du territoire, la guerre, la famine et la poursuite d'une politique d'asphyxie. Elle a aussi condamné ce qu'elle a appelé la « politique de violence sexiste de l'occupant » qui ne repose sur aucune norme légale et ne fait l'objet d'aucune surveillance internationale. La Ministre a déploré que dans le même temps Israël ait persisté dans sa « politique de guerre permanente ». Elle a condamné le non-respect des accords signés, dans le cadre d'une stratégie visant à gagner du temps afin d'avoir à ne pas procéder à l'échange de territoires contre la paix. En conclusion, elle a tendu la main aux mères israéliennes, tout en se demandant combien de temps encore cette guerre devrait durer. Elle a averti que le peuple palestinien ne se résignerait jamais au sort qu'il subit.

M. Stéphane Hessel, Ambassadeur de France honoraire, s'est félicité, quant à lui, du fait que l'UNESCO ait eu le courage d'admettre la Palestine en son sein en novembre dernier, estimant qu'il s'agissait là d'un « progrès considérable » : « Il était temps! », a-t-il lancé, en se félicitant aussi du grand nombre d'États représentés à la réunion. « Le sentiment qui nous opprime, qui nous oppresse, c'est que nos amis palestiniens se trouvent encore dans une situation inacceptable face à laquelle il est légitime de s'indigner », a-t-il ajouté, en constatant que les décennies passaient et qu'aucune issue n'était entrevue. M. Hessel a évoqué la création du « Tribunal Russell sur la Palestine » qui répertorie toutes les violations dont les Palestiniens sont victimes, non seulement de la part d'Israël mais aussi d'autres puissances. Il a souligné la responsabilité des Nations Unies, en rappelant qu'il n'avait cessé lui-même de militer pour que celles-ci jouent le rôle qui leur incombait. Chaque peuple a droit à un État, a-t-il affirmé.

M. Hessel a rendu hommage à l'engagement de certaines femmes israéliennes qui militent pour la paix dans un climat particulièrement difficile. Le peuple israélien est tenu dans l'ignorance de ce qu'est véritablement la Palestine, a-t-il affirmé. M. Hessel s'est dit convaincu que le manque de compréhension qui règne actuellement entre les deux peuples est l'une des causes de l'insupportable retard qui s'oppose à la solution du conflit, croit M. Hessel. À qui profite la situation actuelle, s'est-il interrogé? Croire qu'elle profite à l'État d'Israël est une erreur grave. Évoquant « la pente fatale sur laquelle celui-ci va glisser », il devra reconnaître son erreur tôt ou tard. Dans leur propre intérêt, il faut que les Israéliens comprennent que la politique que mènent leurs gouvernements successifs est non seulement criminelle mais aussi catastrophique. M. Hessel a évoqué l'espérance suscitée par certaines associations de femmes israéliennes, citant aussi le courage des avocates israéliennes qui défendent les prisonniers palestiniens en Israël. Dans une note d'espoir, il a appelé de ses vœux en conclusion ce qu'il a appelé « une recomposition civique ».

Parmi les intervenants à avoir pris la parole au terme de cette première matinée, l'Ambassadeur d'Égypte en France et représentant du Mouvement des pays non alignés, a rappelé que les Nations Unies, « conscience de la communauté internationale », avaient pris un certain nombre d'initiatives pour la reconnaissance du fait palestinien. Déplorant qu'Israël ait constamment failli à ses obligations, en ignorant les décisions de la communauté internationale, l'Ambassadeur d'Égypte a exprimé l'espoir que la réunion de Paris permette de progresser, en particulier en faveur de la situation des femmes. La femme palestinienne est un modèle et un exemple à suivre sur le plan international, a-t-il estimé.

Le Représentant permanent du Sénégal auprès de l'UNESCO a déclaré que l'on ne rappellerait jamais assez l'apport non négligeable des jeunes et des femmes dans le mouvement de résistance. Pour sa part, le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'UNESCO a cité les actions de son pays en direction de la jeunesse et des femmes palestiniennes, en matière d'éducation en particulier. Évoquant les actions de résistance, le

Représentant permanent du Sri Lanka a appelé à ce que des civils et des non-combattants israéliens ne soient plus pris pour cibles. Ce n'est qu'en respectant les valeurs que l'on pourra renforcer la légitimité du combat des Palestiniens, a-t-il souligné. L'Observateur permanent de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à Genève a réclamé davantage de mesures pratiques de la part de la communauté internationale pour contrecarrer les actions illégales israéliennes. Le Chef de la mission de la Ligue des États arabes à Paris a, quant à lui, mis en garde contre la politique israélienne qui vise à modifier la géographie et la démographie des territoires palestiniens. Enfin, la Représentante permanente du Gabon et représentante du Groupe des 77 a remarqué que la multiplication des réunions internationales sur la Palestine avait atteint ses limites, et a appelé à explorer de nouvelles voies. Elle a cité M. Hessel et les exemples qu'il a donnés sur les actions de la société civile dans le rapprochement des deux peuples.

Cet après-midi, la séance plénière sera consacrée à la situation des jeunes et des femmes dans le Territoire palestinien occupé, notamment sur les plans socioéconomiques, sanitaires et éducatifs. Elle examinera également le rôle des jeunes et des femmes en matière d'engagement politique, ainsi que les défis et perspectives de leur participation à la résistance à l'occupation.

\* \*\*\* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel